



LE TEMPS DE NOËL 2025

Mercredi 24 décembre 2025

Messes solennnelles de la nuit de Noël
19h, 21h et 23h

Jeudi 25 décembre 2025

Messes du jour de Noël
11h et 19h

Lundi 29 décembre et mardi 30

La paroisse accueillera dans l'église des ateliers pour les jeunes européens de Taizé qui se rassemblent à Paris

Mercredi 31 décembre

12h : Messe d'action de grâce pour la fin de l'année civile

Jeudi 1^{er} janvier 2026

Journée mondiale de prière pour la Paix
Solenne de Sainte Marie, mère de Dieu
11h : messe

Dimanche 4 janvier 2026

L'Épiphanie du Seigneur
18h30 (samedi 3), 9h, 10h30, 11h et 19h



✓ Derniers jours pour votre courrier à Monsieur le Curé en vue de la **première Communion** de votre enfant (cure@saintleon.com), échéance le 17 décembre.

✓ Certains paroissiens font connaître leur disponibilité pour participer à une **soirée de Noël** pour les plus démunis. Nous vous invitons à proposer vos services à notre association Hiver Solidaire en écrivant à : hiversolidairesaintleon@gmail.com

✓ À retenir dès maintenant : la **galette paroissiale** aura lieu le Samedi 17 Janvier à 15h30 dans la salle Saint-Augustin.

MESSES DOMINICALES - MESSES DE CETTE SEMAINE

Jour	Heure	Lieu
Dimanche 14	18h30 (samedi) 9h, 11h et 19h 10h30	Église Église Chapelle de la Visitation
Lundi 15	12h et 19h	Crypte
Mardi 16	7h30, 8h35, 12h et 19h	Crypte
Mercredi 17	7h30, 8h35, 12h et 19h	Crypte
Jeudi 18	7h30, 8h35 (crypte), 12h et 19h (église)	
Vendredi 19	7h30, 8h35, 12h et 19h	Crypte
Samedi 20	12h	Crypte

Horaires de la semaine du 14 au 20 décembre

Jour	Adoration Chapelet (C)	Prêtre
Dimanche 14	17h30	
Lundi 15		17h-18h45 Père Mukanu
Mardi 16	18h15 (C)	17h-18h45 Père Busti
Mercredi 17		9h15-11h15 Père de Violet
Jeudi 18	9h05-22h	Pas d'accueil
Vendredi 19	18h-19h	17h-18h45 Père Radenac
Samedi 20	11h15 (C)	17h-18h Confessions

Vêpres ce dimanche à 18h20

Laudes du mardi au vendredi à 8h15

Prière pour les vocations : adoration du jeudi à la crypte

ACCUEIL LAÏC

Lundi au vendredi 10h-12h et 16h-18h30

Vie Paroissiale

Joseph DECLERCQ est entré dans l'Église par le baptême (14/10).

*

Nous prions pour Massimo BUTTURA, séminariste de Vérone qui a passé un an chez nous, qui sera « **admis au sacerdoce** » ce samedi 13 décembre dans sa paroisse de Valpolicella.

*

Nous venons d'apprendre le **décès** d'Anne Marie Huguet, dite Adine, qui fut très active à la paroisse, notamment pour les journées d'amitié. Les obsèques ont été célébrées ce vendredi à Bargemon dans le Var. Nous assurons ses enfants Anne-Laure et Gilles de nos prières.



INFORMATION HEBDOMADAIRE PAROISSE SAINT-LÉON

Année Sainte : Dimanche 14 décembre
3^{ème} dimanche de l'Avent
N°15

Edito

« Soyez toujours dans la joie du Seigneur » (Ph 4,4)

On entend souvent cette invitation : « accueille et transforme en joie ! » Facile à dire, mais pas toujours simple à vivre. Comment se réjouir quand tout, parfois, semble si pesant ou dénué de sens ? Quand mon propre cœur est traversé par la fatigue, la lassitude, les doutes ou les blessures ? Quand le monde grince autour de moi ?

Et pourtant, c'est précisément là que la joie chrétienne prend racine. Elle n'est pas une émotion passagère ni un sourire forcé sur une photo de famille. Elle n'est ni naïveté ni déni. La joie à laquelle nous sommes appelés n'est pas celle des rires forcés ou des fêtes qui masquent le manque d'espérance : elle est un acte de foi. Croire que Dieu est là, même lorsque tout semble éteint ; croire que Dieu agit, même quand je ne comprends rien : voilà la vraie joie. Paul ose dire depuis sa prison : « *Soyez toujours dans la joie !* » Parce qu'il a découvert une joie qui ne dépend pas des circonstances, mais d'une présence. Celle du Christ, seul capable de rallumer la paix au milieu du chaos. Cette joie jaillit d'une confiance radicale : la paix du cœur qui sait que Dieu n'abandonne pas son peuple, le feu intérieur qui brûle encore quand la flamme extérieure vacille. Elle se lève quand je décide de louer Dieu, non pas parce que tout va bien, mais parce qu'il est là, même au cœur de la nuit. Elle ne se fabrique pas, ne s'achète pas : elle se reçoit. Elle naît quand on laisse Dieu entrer dans nos ténèbres et qu'on l'accueille comme Sauveur. La joie du chrétien est une arme spirituelle. Elle résiste à l'obscurité, refuse la morosité, laisse Dieu être Dieu, même quand tout semble le nier.

Relevons alors la tête. Osons la foi joyeuse. Osons sourire, rendre grâce, non parce que nous sommes forts, mais parce que nous savons en qui nous avons mis notre confiance. Et que cette joie humble, silencieuse, tenace, devienne notre réponse à la nuit du monde.

Abbé Guillaume Radenac, vicaire

CETTE SEMAINE À LA PAROISSE

Samedi 13 **10h30** : Enfants adorateurs, *Chapelle de la Visitation*

Dimanche 14 À la suite de la messe de **9h**, rendez-vous salle Saint-Flavien pour la Mission de Noël sur le marché de Grenelle

À la fin des messes de **10h30, 11h** et **19h** : verre de l'amitié

15h30 : Concert symphonique, *église*

Mardi 16 **15h45** : Confessions de Noël des CM2 du catéchisme
20h30 : EVEN, *Chapelle de la Visitation*

Mercredi 17 **20h** : École de prière Ignatienne de l'Avent (3/4), *crypte*
20h : Olé Chœur chante Noël, Concert veillée de Noël, *église*

Jeudi 18 **Journée du Pardon** : des Prêtres seront à votre disposition dans l'église pour vous transmettre le Pardon de Dieu, de 10h à 12h et de 16h à 22h
20h : Rencontre des Jeunes pros, *salle Saint-Paul*

Vendredi 19 **7h30** : Dernière messe Rorate Caeli (à la bougie), *entrée par les transepts*

Samedi 20 Vacances de Noël jusqu'au 5 janvier 2026

INFORMATIONS DIVERSES

La **bibliothèque paroissiale** sera ouverte ce **dimanche 14 décembre de 10h à 12h et de 16h à 18h**. Au premier étage de l'église, accès par l'escalier côté Maison des Œuvres. Tous les livres sont à prendre !

Le **Marché de Noël** (29 et 30 novembre) a été un grand succès avec une sympathique ambiance ! Un grand merci à tous ceux qui ont donné du temps pour tenir les stands et la dynamique équipe de responsables, Estelle, Domitille et Stéphanie. À la fin de la messe de 11h, quelques produits vous seront proposés : foie gras, vin de fête, cartes de vœux, puzzles, santons... Faites-leur bon accueil.

Prochain **Atelier vélo** ce **13 décembre entre 10h et 12h** dans la cour de la Maison des Œuvres.

Hiver solidaire

L'opération 2025/2026 va s'ouvrir ce dimanche. Nous comptons sur votre aide pour pouvoir accueillir Alexandre, Jugurtha, Viaslescav, Jorge et Téo. Recherche urgente pour cette semaine : **Dimanche 14** : 1 bénévole pour apporter le dîner / **Mardi 16** : 1 ou 2 bénévoles pour le petit-déjeuner et 1 ou 2 bénévoles pour dîner / **Jeudi 18** : 1 ou 2 bénévoles pour dormir / **Vendredi 19** : 1 ou 2 bénévoles pour le petit-déjeuner / **Samedi 20** : 1 ou 2 bénévoles pour le dîner / **Dimanche 21** : 1 ou 2 bénévoles pour le dîner et/ou dormir **Lundi 22** : 1 ou 2 bénévoles pour le petit-déjeuner. Pour toute participation, merci de bien vouloir envoyer un mail à hiversolidairesaintleon@gmail.com

Journée des femmes : samedi 24 janvier de 9h à 18h

Sainte ? Pourquoi pas ? Pourquoi pas moi ? Cette année, la Journée des Femmes nous permettra peut-être de répondre à cette question que nous n'osons pas nous poser ! Une journée rien que pour vous mesdames, quel que soit votre état de vie et votre âge ! Venez nombreuses, ce temps de pause dans notre quotidien est essentiel.

Renseignements : journeedesfemmessaintleon@gmail.com. Inscriptions en ligne ou sur place.



CONCERT SYMPHONIQUE ENSEMBLE PLURALIS

Dimanche 14 décembre à 15h30
dans notre église

L.V. Beethoven, concerto pour piano n°3

Louise Farrenc, symphonie n°3

Rens. : P. Rabeau, philiprabeau1@gmail.com

Billets et réservations au secrétariat de la paroisse ou sur place le jour du concert. Au profit de la paroisse.

DENIER DE L'ÉGLISE

Merci de votre fidélité pour la vie matérielle de la paroisse !

Vos dons doivent nous parvenir avant le 31 décembre 2025 pour vous faire bénéficier du reçu fiscal. Si vous êtes imposable, le don au Denier ouvre droit à une déduction fiscale au titre de l'impôt sur le revenu de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable. Vous recevez un reçu fiscal pour justifier de votre déduction. Ainsi, un don de 300 € ne vous coûte réellement que 102 €. Chaque don compte ! L'Église donne pour indication un montant de don de 1 % à 2 % de ses revenus annuels, même si vous restez libre du choix du montant.

Un donateur régulier nous a transmis cette semaine, avec son don, ce rappel du code de droit canonique qu'il nous demande de faire connaître : Can. 222 - § 1. « *Les fidèles sont tenus par l'obligation de subvenir aux besoins de l'Église afin qu'elle dispose de ce qui est nécessaire au culte divin, aux œuvres d'apostolat et de charité et à l'honnête subsistance de ses ministres.* »

Votre don peut nous parvenir par chèque... par carte de crédit via notre site sécurisé www.saintleon.com ou avec ce QR sécurisé !

